

Le département des musiques traditionnelles de l'ENM de Villeurbanne est riche en horizons. Il se répartit sur 3 continents et se compose de 4 esthétiques : les musiques sud-américaines (plus spécifiquement les Andes et l'Argentine), les musiques orientales (plus spécifiquement le Maghreb et le Proche Orient arabo-turc) et les percussions orientales (plus spécifiquement le Maghreb, le Proche Orient et les Balkans), les percussions cubaines et les percussions mandingues. Il y a 5 enseignants pour ces 4 esthétiques. De manière générale l'enseignement se base assez largement sur le concept de pratique collective quelle que soit la variété des dispositifs pédagogiques mis en place.

Dans les ensembles à proprement parler on se concentre sur la pratique des répertoires, la cohérence harmonique, mélodique, rythmique et la pratique de l'improvisation présente dans toutes les esthétiques à des degrés variés. Chaque musiciens, chanteur et/ou percussionniste doit trouver sa place, son rôle avec comme référent la perception globale de la musique produite. C'est là, dans le jeu collectif, que l'ensemble des contenus de tous les autres dispositifs prend réellement son sens. En moyenne 300 heures par esthétique sur 3 ans.

Dans les cours de type semi collectifs (2 à 5 participants) on se concentre sur la technique instrumentale, le phrasé, l'apprentissage des modes mélodiques (*maqamat*), certaines spécificités harmoniques et rythmiques, l'accompagnement rythmique et instrumental et les techniques de mémorisation. En moyenne 100h par esthétique sur 3 ans.

La danse est une dimension importante de l'ensemble du département. Certaines esthétiques comme les musiques orientales et les percussions mandingues disposent d'une professeure de danse, ce qui permet un lien étroit entre les classes ainsi qu'un travail ciblé d'accompagnement. Pour les autres esthétiques, cette dimension est prise en considération par le biais des répertoires dansés joués lors des fêtes et auditions diverses, de master class et plus généralement d'une gestuelle liée au jeu instrumental et vocal. Entre 30 et 100 h par esthétique sur 3 ans.

Le thème de la pluri-instrumentalité : que l'on soit chanteur, instrumentiste ou percussionniste ne cloisonne pas pour autant le musicien à choisir un instrument unique. Il est très fréquent dans les musiques traditionnelles que l'on pratique au moins un second instrument, souvent le chant ou les percussions ou inversement un instrument mélodique. Cela est systématique en musique des Andes (*kena*, *sikus*, *charango*, guitare, *bombo* et chant sont pratiqués par tous) et existe dans les autres esthétiques (musiques et percussions orientales, percussions mandingue et percussions cubaine) ne serait-ce au minimum que par la pratique simultanée du chant et des percussions, soit par l'exigence de certaines formes musicales soit par le contenu de certains ateliers comme c'est le cas en musiques et percussions orientales où l'on pratique la méthode de l'*oussoul* turc qui consiste à mémoriser le répertoire par le chant et la pratique simultanée des cycles rythmiques et également une forme pédagogique similaire en musiques des Andes et argentine. Le chant est donc par conséquent le recours systématique que l'on soit principalement chanteur, instrumentiste ou percussionniste.

Objectifs :

- Maîtriser le langage musical et les répertoires de son aire culturelle de manière large. Dans la plupart des classes de musiques traditionnelles du département, nombreuses sont les aires géographiques abordées. Aussi il conviendra de savoir distinguer les différents pays ou régions qui peuvent représenter un savoir-faire musical, et les spécificités rythmiques et/ou mélodiques afférentes à ces aires géographiques distinctes. Ainsi, plusieurs cours, principalement des pratiques collectives, permettent une étude spécifique d'une aire géographique et musicale.

Exemple : Labo Voz : travail polyphonique, écriture et arrangement du répertoire populaire « norteno », du Nord-Ouest argentin. (48h/an CF tableau maquette) et certains ateliers créés en fonction des intérêts particuliers des élèves lorsqu'ils véhiculent avec eux une tradition particulière à l'intérieur d'une esthétique générale.

- Connaître la relation avec la danse et savoir accompagner la pratique de la danse dans sa discipline.

Pour la plupart des disciplines du département, les musiques étudiées et jouées, sont des musiques à danser. Il est donc indispensable d'en connaître les tenants et les aboutissants. Pour les classes de musiques et percussions orientales, pour la classe de percussions mandingues, de nombreux partenariats avec les classes de danses afro-contemporaine et danses orientales sont menés tout au long du cursus de l'étudiant, et qui permet l'immersion dans la dimension dansée et la contextualisation d'une musique.

- Maîtriser le ou les instruments afférents à sa culture en incluant la dimension vocale.

La multi-instrumentalité est une des particularités du département de musiques traditionnelles. La pratique de plusieurs instruments fait la richesse du cursus et permet l'immersion complète dans la culture musicale étudiée. Elle permet en outre l'apprentissage du langage musical à travers les différents prismes que sont la mélodie, l'harmonie, le bourdon, la structure rythmique, les modes, la langue. Autant de portes d'entrées qui forme le musicien à comprendre la musique de différentes manières.

L'apprentissage du chant est indispensable pour permettre à l'étudiant de comprendre le langage musical, les accents toniques de la musique qui naissent de la langue parlée et chantée. Dans le cadre du cursus PPES, l'apprentissage du chant se fait à la fois dans la classe de la discipline étudiée et en transversale en participant à un atelier de chant (Labo voz, technique vocale transversale du département classique, chœurs de l'ENM, ateliers d'*usul* en musiques orientales... à raison de 64h/an CF tableau maquette PPES).

- Savoir s'accompagner rythmiquement en chantant ou en jouant d'un instrument. La pratique simultanée du chant et des percussions est une constante dans le département et permet une compréhension subtile du répertoire ainsi que sa mémorisation.

CULTURE : ENVIRON 250H

- Connaissance des cultures et langages.

Tout au long du cursus, en cours semi collectif comme en pratique d'ensemble, la contextualisation ethnologique, historique, géographique et socio-culturelle sera abordée, et des cours d'écoute et d'analyse seront proposés par le biais de demi-journées ou de journées de séminaire consacrées à l'aspect culturel des musiques enseignées dans le département. Il est demandé d'avoir une connaissance ethnomusicologique large dans son esthétique. Ces pratiques d'écoute et d'analyse représenteront 32h par an dans le cursus PPES, à raison de 8h par discipline.

- Voyage d'observation sur le terrain (conseillé) et retour sur expérience.

Il apparaît comme important pour l'étudiant.e de pouvoir accéder à la culture telle qu'elle évolue dans le pays concerné à travers un voyage sur le terrain. Dans la mesure du possible, il ou elle réalisera un séjour sur place et ira à la rencontre de personnalités musicales.

- Rédaction d'un mémoire (sujet au choix en rapport avec l'esthétique).

L'étudiant.e choisira une problématique de son choix pour la rédaction de ce mémoire d'une trentaine de page maximum. Un retour sur expérience de son voyage pourra être évoquée, mais ne sera pas forcément le sujet de son travail. Un lien avec la musique étudiée devra tout de même exister, même si le sujet est traité par un biais plus historique, ethnomusicologique ou socio-politique. Le choix de ce sujet sera validé par le professeur référent de sa discipline.

- Décoder et analyser un document sonore par écrit et oral.

Cet exercice est un moyen de faire un point régulier sur sa capacité à faire le lien entre sa pratique et sa compréhension du langage musical.

- Repiquer et restituer un extrait d'œuvre sur instrument ou vocalement.

L'étudiant.e sera amené.e à utiliser ces techniques pour enrichir son répertoire et devra être en capacité d'en user de manière fluide et rapide.

- Maîtriser la lecture et l'écriture de notes et/ou les cheminements harmoniques.

Tout étudiant.e en cursus PPES suivra un cours de FM et passera son CEM avant son examen final de PPES.

PRATIQUES COLLECTIVES : ENVIRON 230H

Mener un projet de musique d'ensemble comportant du chant, des instruments mélodiques, harmoniques et rythmiques et/ou de la danse dans sa discipline et/ou en transversalité avec d'autres esthétiques, de sa conception à sa réalisation. Comme dit précédemment, **la pratique collective est centrale autant dans la dominante choisie que dans des projets transversaux**, elle se décline en une multitude d'ateliers parmi lesquels : atelier salsa, atelier rumba, afro rock, ensemble oriental, ensemble andinoriental et bal oriental-rennaissance (projets récurrents), atelier Labo voz (arrangements voix argentines), atelier musique argentine, atelier d'arrangement en musique cubaine, atelier de percussions orientales... Il est aussi demandé d'avoir ses propres pratiques collectives de manière à être au cœur d'une pratique musicale régulière aussi dense que possible.

INVENTION : ENVIRON 50H

L'invention peut être considérée selon 2 types :

- Une originale qui est contenue dans la pratique même du répertoire et qui se définit d'une part sous la forme de variations spontanées, de paraphrases, de reformulations, toutes liées à la notion de moment musical et/ou à la pratique de l'improvisation (par exemple le *taqsim* libre ou *irtijal* rythmée en musique orientale, djembé kan en percussion mandingues). Elle concerne aussi la manière d'accompagner le discours musical, en évolution permanente et en adaptation constante. Le travail d'écoute et d'accompagnement d'un lead (chant ou instrument soliste) requiert une capacité à varier les modes d'accompagnements, les techniques et couleurs, que ces derniers soient mélodiques (contre-chants improvisés, traits mélodiques, contrepoint...), rythmiques (jeu de question/réponse, *ostinati*, *riff*...) ou encore harmonique (évolution ou enrichissement de l'harmonie). Ces techniques de jeu à plusieurs nécessitent un travail de spontanéité et de connivence entre les musiciens.
- Une autre qui concerne le domaine des créations originales et d'arrangements dans les codes de sa discipline. Dans le cadre de ce cursus PPES, l'étudiant.e sera amené.e à discerner, distinguer, inventorier les éléments et les caractéristiques qui constituent l'essence de la musique qu'il ou elle pratique, et pourra donc réutiliser ces connaissances pour créer à son tour des œuvres originales ou effectuer des arrangements d'œuvres traditionnelles, en respectant les codes traditionnels ou en les transgressant volontairement afin d'y apporter des nuances plus personnelles. Ces créations et arrangements pourront avoir leur place au sein des pratiques collectives telles que Labo Voz, l'ensemble de musique orientale, l'atelier d'*oussoul* atelier de musique andine, « pyramide de rythme » en percussions mandingues, atelier d'arrangement en musique cubaine.
- Avoir une expérience transversale au sein d'un projet faisant dialoguer une autre esthétique musicale, dansée et/ou théâtrale à la sienne. Des projets en dehors des pratiques d'ensemble seront à réaliser, notamment des projets transversaux, qui amèneront les étudiant.e.s à côtoyer d'autres esthétiques, d'autres manières de faire, d'autres aspirations musicales, et à créer ensemble. Ces projets pourront être réalisés par exemple à travers le projet personnel de l'étudiant.e ou son projet territoire (en rapport avec une structure et les population villeurbannaise et/ou de la région lyonnaise).

MODALITES D'ENTREE EN PARCOURS PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

- l) **Épreuve dominante** : épreuve instrumentale et/ou vocale de 20 minutes : le ou la candidat.e devra interpréter plusieurs pièces instrumentales et/ou vocales qui mettront en valeur les différents styles et manières de faire qu'il maîtrise. Il présentera succinctement chaque pièce (auteur, style, structure et arrangement) en contextualisant cette dernière. Le cas échéant, il devra montrer sa pluri-instrumentalité.

- II) **Épreuve de culture** : repiquage et restitution d'un extrait (3-4 min maximum) avec mise en loge (1h). Le ou la candidat.e devra en restituer les principales parties en mettant en exergue les squelettes rythmiques, harmoniques et mélodiques, tout en sachant expliciter oralement et instrumentalement les développements apportés à ce squelette. Le cas échéant, il ou elle tachera de reconnaître la langue parlée ou chantée et en traduira quelques extraits. Il ou elle sera capable de donner une hypothèse de l'époque, du style, de l'aire géographique, du contexte ethnomusicologique et d'un potentiel interprète de l'extrait.

- III) **Entretien avec le jury** : rappel du parcours du candidat, motivations et projet professionnel.